

Décision

Générale

colonial

Décision n° n° 1032 autorisant un agent contractuel) du Service de l'Hygiène à effectuer des travaux supplémentaire 7 Q

n° 1032

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 13 du 01/12/1951

Date de publication
5 novembre 1951

Date du numéro
1 décembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Est autorise à effectuer des travaux supplémentaires le personnel ci-après désigné, employé au Service de l'Hygiène : 1 agent contractuel. La présente décision aura effet pour compter du 1 septembre 1951 jusqu'au 31 décembre 1951.